

DIPLOME UNIVERSITAIRE BASES EN SOINS PALLIATIFS (UNE ANNEE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Docteur Virginie GUASTELLA

Hôpital Nord - Unité d'Hospitalisation de Soins Palliatifs – Rue de Châteaugay - 63118 CEBAZAT

Tél : 04.73.750.960 – E-Mail : vguastella@chu-clermontferrand.fr

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Internes en Médecine ou en Pharmacie.

Formation continue : Titulaires du diplôme de Docteur en Médecine titulaires d'un D.E.S. ou d'un D.E.S.C. ou les titulaires du Diplôme de Docteur en Pharmacie (praticien libéral ou exerçant en établissement de soins).

Cas particulier : Les publics ne disposant pas des pré-requis ci-dessus peuvent se porter candidats au titre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) : *infirmier(e)s, assistant(e)s social(e)s, assistants socio-éducatifs, éducateurs spécialisés, aides-soignants (limités à 5 candidats), kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, directeurs d'établissements, autres candidats disposant d'une pratique personnelle et d'un engagement affirmé pour les soins palliatifs et l'accompagnement des patients en fin de vie.*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Approfondir les connaissances et le savoir-faire dans le domaine des Soins Palliatifs. Améliorer et optimiser la prise en charge des patients en fin de vie, notamment à travers une meilleure évaluation et prise en charge des symptômes douloureux, mais également des autres symptômes pouvant altérer la fin de vie, afin d'assurer une qualité optimale au temps qui reste, jusqu'à la mort.
- Apprendre le questionnement réflexif. Les compétences technoscientifiques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques doivent toutes être acquises lors de l'enseignement et pourront favoriser la démarche et la pratique des Soins Palliatifs pour l'apprenant, tant dans son travail en institution, qu'à domicile, et le guider aussi vers une pratique centrée essentiellement sur la réflexion en équipe pluridisciplinaire.
- Apprendre également à travailler en réseau et à collaborer avec les structures identifiées de Soins Palliatifs.

PROGRAMME : 160 H + 3 H EXAMEN ECRIT

- 125 heures d'enseignement et ateliers interactifs en sous-groupes : sessions mensuelles de 2 à 2,5 jours d'octobre à mai.
- 35 heures de stage de 5 ou 10 jours consécutifs en structure spécialisée (USP – EMSP – réseau) entre octobre et mai.

Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs (EC)	Nombre d'heures
UE 1 : Fondements de la démarche palliative	9 h 00
EC 1 : Les soins palliatifs : de quoi parle-t-on ?	3 h 30
EC 2 : Limitation et arrêt des traitements	1 h 30
EC 8 : Interdisciplinarité et transversalité en soins palliatifs	4 h 00
UE 2 : Pratiques palliatives et réflexions	17 h
EC 1 : Pratique quotidienne en Unité de Soins Palliatifs et en Equipe Mobile de Soins Palliatifs	3 h 30
EC 3 : Pratique des Soins Palliatifs et mise en place de lits identifiés en Hôpital Général	2 h 00
EC 3 : Soins palliatifs et EHPAD.	2 h 00
EC 3 : Regards croisés sur la consultation d'annonce	2 h 00
EC 5 : Retour d'expériences sur la fin de vie selon différentes spécialités	2 h 00
EC 7 : L'autre façon de penser le soin à travers les spécificités de l'USP du CHU de Clermont-Ferrand	4 h 00
EC 2 : L'enjeu de la relation	1 h 30
UE 3 : Aspects juridiques et sociaux	2 h 00
EC 1 : Aspects législatifs et juridiques	9 h 00
EC 2 : Les dispositifs sociaux à la phase palliative	7 h 00
UE 4 : Aspects spécifiques	2 h 00
EC 2 : Plaies en situation palliative : « le bon sens du soin »	19 h 30
EC 7 : Insuffisance respiratoire en fin de vie	2 h 00
EC 2 : Les soins de support	1 h 30
EC 7 : La Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)	2 h 00
EC 1 : Les soins palliatifs en pédiatrie	2 h 00
EC 6 : Alimentation, hydratation en fin de vie. La question de l'acharnement alimentaire	1 h 30
EC 6 : Les Soins Palliatifs à domicile : échanges de pratiques avec l'HAD 63 et le RASP 03	3 h 00
EC 8 : Les Soins Palliatifs en Hématologie	3 h 00
EC 4 : Soins Palliatifs en Cancérologie	2 h 00
UE 5 : La relation à l'autre dans la démarche palliative	29 h 30
EC 5 : La distance dans le soin.	3 h 00

EC 6 : La dynamique d'équipe	3 h 00
EC 7 : Les mécanismes défensifs des patients. Le travail de trépas	3 h 00
EC 2 : La crise du mourir	3 h 00
EC 5 : Le deuil chez l'adulte	3 h 00
EC 4 : Le deuil chez l'enfant	3 h 00
EC 4 : Les fonctionnements familiaux	3 h 00
EC 4 : Dépression et cancer	2 h 00
EC 7 : Relation de soin et bientraitance	2 h 00
EC 7 : La place des bénévoles en Unité de Soins Palliatifs	1 h 30
EC 6 : Jeux de rôle	3 h 00
UE 6 : Philosophie et éthique	8 h 00
EC 7 : Réflexion éthique autour des directives anticipée	3 h 00
EC 2 : Cancer et qualité de vie	2 h 00
EC 8 : De la vie quotidienne dans les Soins Palliatifs	3 h 00
UE 7 : Prise en charge des symptômes et douleurs en phase palliative	22 h 30
EC 2 : Physiopathologie de la douleur	1 h 30
EC 3 : Douleurs neuropathiques : prise en charge thérapeutique des douleurs neuropathiques	3 h 00
EC 2 : Evaluation du patient douloureux, communicant et dys-communicant	2 h 00
EC 4 : La douleur du cancer	1 h 15
EC 4 : Opioïdes et rotation d'opioïdes : cas cliniques	1 h 45
EC 5 : Les symptômes d'inconfort. Le temps de l'agonie	6 h 30
EC 4 : Prendre soin de la bouche en pratique.	3 h 00
EC 6 et 7 : La question de la sédation	3 h 30
UE 8 : Mort et société	4 h 30
EC 3 : Accompagnement spirituel et place de l'Aumônerie	3 h 00
EC 2 : Modalités pratiques des services funéraires	1 h 30
UE 9 : Accueil et organisation	9 h 00
EC 1 : Accueil, présentation et informations	3 h 00
EC 8 : Préparation à l'examen	3 h 00
EC 8 : 1 intervention à finaliser	3 h 00
UE 10 : Stage pratique	35 h 00

DUREE ET CALENDRIER DE LA FORMATION : 8 SESSIONS DE 2 OU 3 JOURS CONSECUTIFS.

Les enseignements ont lieu à l'UFR de Médecine, 28 place Henri Dunant, 63 000 Clermont-Ferrand

- Session 1 : 11 et 12 octobre 2018
- Session 2 : 22, 23 et 24 novembre 2018
- Session 3 : 13, 14 et 15 décembre 2018
- Session 4 : 17, 18 et 19 janvier 2019
- Session 5 : 7, 8 et 9 février 2019
- Session 6 : 14, 15 et 16 mars 2019
- Session 7 : 4, 5 et 6 avril 2019
- Session 8 : 16, 17 et 18 mai 2019
- Examen : 5 juin 2019

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

L'assiduité est obligatoire aux sessions de formation (5 demi-journées d'absence motivées autorisées).

Pour obtenir le DU, les apprenants doivent obtenir une note minimale de 10 sur 20 à l'examen final écrit (en 1^{ère} session ou en session complémentaire), et valider leur stage de 35 heures en fournissant une attestation de stage.

Rédaction d'un résumé de situations cliniques authentiques (document écrit à remettre).

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 35 personnes maximum

Renseignements pédagogiques : Mme Virginie GUASTELLA - E-mail : vguastella@chu-clermontferrand.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> ☎ 04-73-17-79-36 / E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COUT DE LA FORMATION 2018/2019 (PREVISIONNEL) :

Formation initiale (Etudiants) : 700 €

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 700 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 400 €